

SOMMAIRE

ZOOM SUR...

La nouvelle collection **Parcours** 1

FORMATIONS ET DIPLÔMES

- Enquêtes régionales d'insertion professionnelle .. 2
- Bilan des actions de la MLDS 3
- Quoi de neuf diplômes ? 4

MÉTIER / EMPLOI

- Le secteur du numérique et ses métiers en Aquitaine 7
- Perspectives de l'emploi des cadres en 2015. 7

REPÈRES

- L'absentéisme des élèves continue à être très élevé dans une partie des lycées professionnels 2
- La dépense pour le parcours d'un élève ou d'un étudiant en France et dans l'OCDE en 2011 3
- Guides du CIJA 4
- Femmes de mer : 42 portraits de femmes travaillant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture 8
- Filles et garçons sur les chemins de l'égalité, de de l'école à l'enseignement supérieur 9

ÉGALITÉ / MIXITÉ

- Site Genrimages 8
- Égalité femmes-hommes : l'Université Bordeaux Montaigne s'engage 8

ONISEP INFOS

- Publication nationale 5
- Publications régionales. 6, 7, 10
- Kits pédagogiques 10
- Mise à jour sur onisep.fr/bordeaux 11
- Nouveau site dédié à la découverte des métiers de l'artisanat. 11
- Les concours de la fonction publique 11

CIJA

- Trouver un job d'été en Europe 12



ZOOM SUR...

La nouvelle collection **Parcours**

La parution du dernier numéro de la collection **Parcours**, « Les métiers du web », inaugure la nouvelle formule éditoriale. Ce travail de refonte s'appuie sur les observations des jeunes recueillies lors des salons et sur une enquête menée en juin 2013 auprès de 12 classes de collégiens et de lycéens. L'analyse des questions annuelles posées au service **Mon orientation en ligne** a aussi constitué des pistes de réflexion pour élaborer cette nouvelle présentation qui tient compte des nouveaux formats de lecture.

Les objectifs de cette évolution éditoriale sont de :

- rendre l'information accessible à un lectorat plus jeune par des contenus faciles à appréhender dès la classe de 3^e ;
- délivrer une information plus modulaire et vivante via les témoignages de jeunes professionnelles et d'étudiants ;
- mieux accompagner la lecture.



Principales nouveautés :

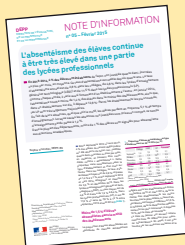
- des **planches illustrées** pour rendre compte en un seul coup d'œil des caractéristiques du secteur d'activité ;
- des métiers présentés par le biais de **témoignages de professionnels** complétés par un **dico des métiers** qui permet de dresser un panorama de l'ensemble des métiers du secteur ;
- un **panorama des formations** par famille de métiers ;
- des **itinéraires de formations** présentés sous forme de schéma pour montrer qu'il existe des passerelles et une certaine souplesse dans la construction des parcours ;
- des indications sur les **poursuites d'études selon la spécialité ou le type de bac** ;
- un **guide pratique** : démarches et modalités d'inscription en voie professionnelle ou dans l'enseignement supérieur, lexique et index.



REPÈRES

L'absentéisme des élèves continue à être très élevé dans une partie des lycées professionnels

« En 2013-2014, 4 % des élèves ont été absents de façon non justifiée quatre demi-journées ou plus par mois, en moyenne. Ce taux d'absentéisme est stable depuis quatre ans. Le taux d'absentéisme annuel est de 2,8 % dans les collèges, de 4,6 % dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et de 11,5 % dans les lycées professionnels (LP). Comme chaque année, il varie aussi fortement d'un établissement à l'autre : en janvier 2014, l'absentéisme touche moins de 1,4 % des élèves dans la moitié des établissements, alors que, dans un établissement sur dix, il dépasse 12,8 %. Parmi les établissements les plus touchés, les LP sont très largement majoritaires. Du fait de leurs absences, quel que soit le motif, les élèves perdent en moyenne 5,1 % de temps d'enseignement. Lorsque seules les absences non justifiées sont prises en compte, ce temps d'enseignement perdu passe à 1,2 %. Dans la plupart des départements, moins de 1 % des élèves sont signalés pour absentéisme aux directions académiques. »

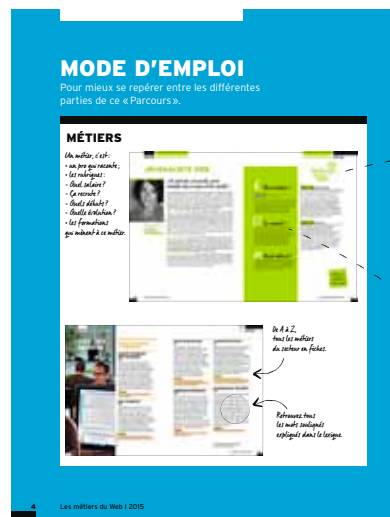


Consultez la note d'information de la Depp n°5 - Février 2015

<http://www.education.gouv.fr/cid56912/l-absenteisme-des-eleves-continue-a-etre-tres-eleve-dans-une-partie-des-lycees-professionnels.html>

Et toujours :

- les parcours d'études et le niveau d'accès selon le métier, les informations sur les salaires, les tendances recrutement et les évolutions professionnelles ;
- une présentation des filières d'études : DUT, BTS, universités, écoles spécialisées ;
- une présentation des entreprises du secteur, les compétences attendues, les tendances économiques ;
- Le carnet d'adresses des formations.



FORMATIONS ET DIPLÔMES

Enquêtes régionales d'insertion professionnelle

● Enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis - Édition 2014

L'enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis (IPA) mesure l'insertion professionnelle des jeunes, sept mois après la fin de leurs études. Cette enquête exhaustive est réalisée chaque année, dans toutes les académies de Métropole et d'Outre-Mer, auprès des sortants de tous les CFA, quel que soit leur ministère de tutelle.

En Aquitaine en 2014

Les sortants de formation d'études en apprentissage sont plus de 6 800. Leur taux d'emploi sept mois après la sortie des classes terminales de CFA reste stable. Cette année, les filles représentent 35 % des sortants d'apprentissage. Une amélioration du taux d'emploi est à noter dans les filières de l'électricité (+ 7 points) et de l'environnement (+ 4 points).

● Enquête sur l'insertion dans la vie active des lycéens - Édition 2014

L'enquête sur l'insertion professionnelle dans la vie active des lycéens est également disponible. Le questionnaire détaille la situation des jeunes sur le marché du travail, les conditions d'emploi éventuel (contrat, salaire, temps de travail...) et apporte des éléments d'appréciation sur leur satisfaction à l'égard de la formation suivie.

En Aquitaine en 2014

Après avoir progressé ces dernières années, le nombre de sortants revient au niveau observé en 2012. Sept mois après leur sortie de formation initiale, le taux d'emploi des sortants de lycée poursuit sa baisse, passant de 46 % en 2013 à 44 % en 2014. Il est plus élevé dans le domaine des services et une amélioration est à noter dans la filière de l'alimentation (+11 points).

Accéder aux enquêtes complètes :

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid80991/resultats-insertion.html>

La lettre d'information de l'Onisep Aquitaine
Tour de Sèze
3 terrasse Front du Médor
BP 20016
33007 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication :
Éric MORTELETTE

Rédacteur en chef :
Luc DIAZ

Chef de projet :
Caroline PEIGNIER

Rédaction :
Tangi BOURLÈS, Julie GOUBET,
Dominique LAGRIFFOUL, Caroline PEIGNIER

PAO : Chantal GALLAIS

Relecture : Peggy BESSON

Dépot légal : 1^{er} trimestre 2015

ISSN : 1968-987X

Reproduction, même partielle, interdite
sans autorisation et indication d'origine

onisep.fr

Bilan des actions de la MLDS

REPÈRES

La dépense pour le parcours d'un élève ou d'un étudiant en France et dans l'OCDE en 2011

« En 2011, le coût théorique du parcours d'un élève entre le début de sa scolarité obligatoire et la fin de ses études secondaires en France est dans la moyenne de l'OCDE. Ce coût théorique est inégalement réparti entre le primaire et le secondaire. Il dépend, d'une part, du coût annuel par élève dans chaque cycle, et d'autre part de la durée théorique de scolarité dans le primaire et le secondaire. En France, le coût annuel d'un élève du primaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE, alors qu'il est supérieur pour un élève du secondaire. La scolarité primaire y est plus courte que dans la plupart des pays (5 ans au lieu de 6) tandis que la scolarité secondaire est plus longue (7 ans au lieu de 6). La France dépense donc moins que la moyenne de l'OCDE pour le parcours d'un élève dans le primaire, et plus pour un élève pendant la durée des études secondaires. Dans l'enseignement supérieur, la durée moyenne d'études en France est très légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE, et la dépense pour un parcours moyen y est un peu plus importante. Au niveau national, l'État participe à hauteur de 63 % à la dépense moyenne, quand les administrations territoriales en financent près de 26 %. Pour la moyenne de l'OCDE, ce sont les administrations territoriales qui contribuent pour la plus grande partie à la dépense moyenne (49 %), l'État central n'en finançant que 35 %. »

Consulter la note d'information de la Depp n° 6 - Février 2015

<http://www.education.gouv.fr/cid58241/la-depense-pour-le-parcours-d-un-eleve-ou-d-un-etudiant-en-france-et-dans-l-ocde-en-2011.html>



La lutte contre le décrochage scolaire est un enjeu primordial aux niveaux européen et national. Elle consiste à réduire les sorties sans diplôme du système éducatif et permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à un niveau de qualification pour entrer dans la vie active.

Comment s'y retrouver parmi les différents dispositifs ? Que signifie MLDS, ES, FOQUALE, PSAD ou encore GPD... Afin de faciliter la compréhension par le public et par les professionnels de sa mission, la MLDS du rectorat de Bordeaux propose, sur son site internet, un article synthétique et étayé par les chiffres locaux du décrochage. Par ailleurs, le bilan des actions menées par la MLDS en 2013-2014 sera mis en ligne sur le site.



Consulter l'espace de la MLDS sur le site du rectorat, onglet orientation et formations rubrique «Lutte contre le décrochage scolaire» :

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid78456/mission-lutte-contre-decrochage-scolaire.html>

Quoi de neuf diplômes ?

REPÈRES

Guides CIJA Destination Europe 2015



Le guide «Destination Europe 2015» réalisé par le CIJA, présente les possibilités d'étudier, de faire un stage ou de travailler dans l'un des pays de l'Union Européenne.

Il informe sur la préparation du départ (formalités, protection sociale, réduction, etc.), sur les conditions d'admission et d'inscription dans une université en Europe (reconnaissance des diplômes, programmes européens, aides financières), sur la recherche de stage (conditions, programmes de mobilité et aides financières, apprentissage)...

Ce guide apporte également des éléments d'information sur la recherche d'un emploi ou d'un job à l'étranger, les programmes de volontariat et d'échanges, les possibilités de bourses...

Objectif jobs d'été 2015



Ce guide regroupe les informations pratiques sur la recherche d'un job d'été : droits, organiser sa recherche, les secteurs qui recrutent pour l'été, rédiger un CV et une lettre de candidature, trouver un job en Europe, adresses utiles.

Ces guides sont disponibles au CIJA et en téléchargement sur :
<http://www.info-jeune.net/les-guides.html>

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

BT Dessinateur maquettiste, option A : arts graphiques et option D : cartographie

Arrêté du 2 février 2015 - JO du 18 février 2015

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86555

Cessation de la préparation et de la délivrance

Formations d'initiation aux activités aéronautiques et spatiales

Décret n°2015-193 du 19 février 2015 - JO du 21 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/2/19/2015-193/jo/texte>

Développement de l'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine aéronautique et spatial par la création des diplômes d'initiation aux activités aéronautiques et spatiales : le brevet d'initiation aéronautique qui valide un niveau d'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial et le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique qui valide un niveau de connaissances et de compétences nécessaires à un enseignement d'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial. Il s'adresse aux personnes majeures.

Brevet d'initiation aéronautique (BIA)

Arrêté du 19 février 2015 - JO du 21 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/19/MENE1500688A/jo/texte>

Définition des modalités de l'examen d'obtention du BIA

Brevet d'initiation aéronautique (BIA)

Arrêté du 19 février 2015 - JO du 21 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/19/MENE1500689A/jo/texte>

Définition du programme du BIA

Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA)

Arrêté du 19 février 2015 - JO du 21 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/19/MENE1500690A/jo/texte>

Définition des modalités de l'examen d'obtention du CAEA

Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA)

Arrêté du 19 février 2015 - JO du 21 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/19/MENE1500691A/jo/texte>

Définition du programme du CAEA

BP Préparateur en pharmacie

Arrêté du 12 février 2015 - JO du 27 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/12/MENE1504163A/jo/texte>

Modification du règlement d'examen et de la définition des épreuves

Bacheliers 2015

Décret n° 2015-242 du 2 mars 2015 - JO du 4 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/3/2/2015-242/jo/texte>

Pourcentage annuel des meilleurs élèves par filière de chaque lycée, au vu de leurs résultats au baccalauréat, bénéficiant d'un droit d'accès dans les formations de l'enseignement supérieur public où une sélection peut être opérée (10 % pour l'année 2015)

CAP Assistant(e) technique en milieux familial et collectif

Arrêté du 16 février 2015 - JO du 10 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/16/MENE1504430A/jo/texte>

Dispense d'unité et d'épreuve professionnelle CAP Assistant(e) technique pour les titulaires du titre professionnel assistant-e de vie aux familles



VIENT DE PARAÎTRE publication nationale



Les métiers des mathématiques et de l'informatique

Collection Zoom métiers
Mars 2015
38 pages
4,90 € (version imprimée)
Également disponible
en téléchargement

Télécharger la brochure

[http://www.onisep.fr/
Toute-l-actualite-nationale/
Decouvrir-les-metiers-Mars-2015/
Zoom-sur-les-metiers-des-mathe-
matiques-et-de-l-informatique](http://www.onisep.fr/Toute-l-actualite-nationale/Decouvrir-les-metiers-Mars-2015/Zoom-sur-les-metiers-des-mathematiques-et-de-l-informatique)

Pour toute commande :
Tél. 05 40 54 71 41

Bac pro Gestion-administration

Arrêté du 16 février 2015 - JO du 11 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/16/MENE1504397A/jo/texte>

Modification des dispositions concernant la définition des épreuves, la période de formation en milieu professionnel et le passeport professionnel

MC Aéronautique

Arrêté du 18 février 2015 - JO du 11 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/18/MENE1504760A/jo/texte>

Création (1^{ère} session d'examen en 2016)

BP Arts du service et commercialisation en restauration

Arrêté du 7 janvier 2015 - JO du 13 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/1/7/MENE1500423A/jo/texte>

Création (1^{ère} session d'examen en 2017) remplace le BP Restaurant (dernière session d'examen en 2016)

BP Arts de la cuisine

Arrêté du 7 janvier 2015 - JO du 13 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/1/7/MENE1500414A/jo/texte>

Création (1^{ère} session d'examen en 2017) remplace le BP Cuisinier (dernière session d'examen en 2016)

CAP Ferronnier d'art

Arrêté du 7 janvier 2015 - JO du 13 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/1/7/MENE1500403A/jo/texte>

Création (1^{ère} session d'examen en 2017) remplace le CAP Ferronnier (dernière session d'examen en 2016)

Bac techno Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Décret n°2015-270 du 11 mars 2015 - JO du 13 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/3/11/2015-270/jo/texte>

Réglementation relative au baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ». Les nouvelles dispositions entrent en vigueur à compter de la session 2018 du bac dont les épreuves anticipées seront subies en 2017.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

BTS Dessinateur maquettiste option A « arts graphiques » et option D « cartographie »

Arrêté du 2 février 2015 - JO du 18 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/2/MENE1503037A/jo/texte>

Abrogation à compter à l'issue de l'année scolaire 2014-2015 (une session de rattrapage organisée en 2016 pour les étudiants ajournée à la session précédente)

Diplôme d'État de paysagiste pour la session 2015

Arrêté du 13 février 2015 - JO du 19 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/13/AGRE1428562A/jo/texte>

Ouverture du concours commun d'admission (30 places par la voie externe et 1 place par la voie interne pour l'ENSAP de Bordeaux)

Diplômes nationaux d'internat des écoles nationales vétérinaires

Arrêté du 11 février 2015 - JO du 20 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/11/AGRE1428565A/jo/texte>

Définition des modalités d'accès aux diplômes nationaux de formation complémentaire d'internat des écoles vétérinaires



ONISEP INFOS

VIENT
DE PARAÎTRE

publication
régionale



Après la 3^e

Rentrée 2015
Académie de Bordeaux
77 pages

Pour toute commande :
Tél. 05 40 54 71 41

Ce guide régional est en cours de diffusion dans les établissements scolaires et en **téléchargement gratuit** sur : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Publications/En-telechargement>

Diplôme national d'internat en clinique animale

Arrêté du 11 février 2015 - JO du 20 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/11/AGRE1428578A/jo/texte>

Habilitation des écoles vétérinaires à délivrer le diplôme national d'internat en clinique animale

DEJEPS

Arrêté du 5 février 2015 - JO du 24 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/5/VJSF1504290A/jo/texte>

Création de la mention « vol à voile » du DEJEPS « perfectionnement sportif »

École nationale de la magistrature (ENM)

Arrêté du 13 février 2015 - JO du 26 février 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/2/13/JUSB1502133A/jo/texte>

Nombre de places offertes aux trois concours d'accès à l'ENM

AUTRES

Pôles de stages

Circulaire n° 2015-035 du 25 février 2015 - BOEN n°5 du 26 février 2015

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86521

Mise en place dans les académies de pôles de stages

Statuts de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine

Décret n°2015-281 du 11 mars 2015 - JO du 14 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/3/11/2015-281/jo/texte>

Approbation des statuts de la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine. L'établissement est composé des membres suivants : l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine, l'Institut d'études politiques de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'université de Bordeaux, l'université Bordeaux-Montaigne, l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Stages en entreprise

Décret n°2015-284 du 11 mars 2015 - JO du 14 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/3/11/2015-284/jo/texte>

Modalités et conditions de validation des stages en entreprises par le régime général d'assurance vieillesse

Sources : BOEN, BOESR et JO du 17 février au 15 mars 2015

ONISEP INFOS

VIENT
DE PARAÎTREpublication
régionale

Un CAP pour un métier :
après la 3^e SEGPA

Rentrée 2015
Académie de Bordeaux
32 pages

Pour toute commande :
Tél. 05 40 54 71 41

Ce guide régional est en cours de diffusion dans les établissements scolaires et en **téléchargement gratuit** sur : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Publications/En-telechargement>

Le secteur du numérique et ses métiers en Aquitaine

Pôle emploi Aquitaine publie dans la collection « **Éclairages et synthèses** » un état des lieux du secteur du numérique établi à partir des données concernant les offres d'emploi déposées et les demandeurs d'emploi inscrits sur la période 2013/2014 ainsi que les statistiques annuelles sur l'emploi salarié.



Ainsi, fin 2013, le secteur numérique compte 20 565 salariés en Aquitaine, soit 2,7 % de l'emploi régional. L'activité des entreprises se répartit entre la fabrication, les services informatiques et le développement de logiciels, les télécommunications, le commerce de gros et la réparation. En Aquitaine, c'est le secteur des services informatiques et du développement de logiciels qui offre la majorité des opportunités d'emploi pour des profils qualifiés. Les salariés du secteur numérique travaillent principalement à temps plein (90 %) et en CDI (94 %).

Le document fait également le point sur les caractéristiques des demandeurs d'emplois dans le secteur du numérique : nombre, niveau de qualification...

Retrouvez le document « Le secteur numérique et ses métiers en Aquitaine, Éclairages et synthèses, n°09 » sur le site de l'Observatoire régional de l'emploi en Aquitaine :

<http://www.observatoire-emploi-aquitaine.fr/>

À noter : La direction régionale de Pôle emploi Aquitaine a lancé en février dernier l'Observatoire régional de l'emploi et propose sur son site internet les publications du service statistiques, études, évaluations et investigations qui apportent un éclairage sur les caractéristiques du marché de l'emploi dans la région : analyse sectorielle, statistiques et indicateurs mensuels sur le marché du travail. Le site permet de faire des recherches par zone géographique ou par thématique.

Perspectives de l'emploi des cadres en 2015



Prenez rendez-vous avec l'avenir.

Selon la dernière étude de l'Apec, l'Aquitaine fait partie des régions qui bénéficient de bonnes prévisions de recrutements de cadres pour 2015. En effet, les projets de recrutements des entreprises privées sont estimés dans une fourchette allant de 5 340 à 5 870 prévisions d'embauches. Ces prévisions en hausse, confirment une amélioration de la conjoncture économique observée fin 2014 après plusieurs années de ralentissement des recrutements.

Cette hausse de recrutement concernerait plus particulièrement le secteur des services sur les activités informatiques-télécommunications, juridiques-comptables-conseil, banque-assurance ainsi que l'ingénierie-R&D. Il en est de même dans l'industrie pour les secteurs des équipements électriques et électroniques, l'industrie automobile-aéronautique et autres matériels de transports.

Toutefois, pour certains secteurs, les prévisions de recrutements pourraient être en recul, notamment dans le secteur de la construction, et dans une moindre mesure, celui du commerce.

Retrouvez le détail de cette enquête de l'Apec « Perspectives de l'emploi cadre 2015 », février 2015 :

<http://cadres.apec.fr/Emploi/Observatoire-de-l-emploi/Les-etudes-Apec-par-thematique/Recrutement/Emploi-des-cadres-en-2015-une-legere-progression-des-recrutements>

Site **Genrimages**

REPÈRES

**Femmes de mer :
42 portraits de femmes
travaillant dans le
secteur de la pêche et de
l'aquaculture**

Cet ouvrage met à l'honneur le travail des femmes et leur place dans l'ensemble de la filière de la pêche et de l'aquaculture. Il présente de manière détaillée 42 portraits de femmes mais aussi les différents métiers qu'elles exercent tant à bord des navires de pêche et dans la production aquacole qu'à des postes administratifs et de secrétariat.

Ce livre est le résultat d'un projet dirigé par Cécile Bigot, Directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. En donnant la parole à des femmes qui exercent des métiers occupés majoritairement par des hommes, elle souhaite susciter des vocations chez les femmes.

Cet ouvrage est disponible en téléchargement sur :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Femmes-de-mer-42-Portraits-de.html>



Proposé par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir*, le site Genrimages s'adresse aux enseignants, éducateurs ou toutes les personnes qui souhaitent aborder la thématique de l'égalité femme-homme avec des élèves ou des jeunes aux travers des représentations sexuées et stéréotypes dans les images fixes ou animées.

Genrimages propose des exercices, des analyses et des ressources pour apprendre à repérer et à décoder les stéréotypes dans l'audiovisuel afin de favoriser le débat, remettre en question les conventions, privilégier l'authenticité par rapport à la norme, et permettre une meilleure compréhension filles/garçons pour plus de tolérance et de respect communs.

Des ressources complémentaires sont mises à disposition pour enrichir le travail avec les élèves : chronologies, quiz, films, bibliographie, filmographie, matériel pédagogique (CDROMS, études, rapports, articles...) ainsi que des liens vers des sites Internet classés par thèmes (notamment des entretiens avec des spécialistes et des chercheurs).

** Le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, fondé en 1982, a pour mission de recenser tous les documents audiovisuels sur les droits, les luttes, l'art et la création des femmes, de les faire connaître et de les distribuer. Il est agréé par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.*

Consulter le site :

www.genrimages.org

Égalité femmes-hommes : l'Université Bordeaux Montaigne s'engage



Le mardi 10 mars 2015, l'**Université Bordeaux Montaigne a signé la charte égalité femmes-hommes** pour affirmer son engagement en faveur de ce droit. Elle devient ainsi la première université d'Aquitaine signataire de la charte. Celle-ci a été élaborée par la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des grandes écoles (CGE), avec le soutien du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère des droits de la femme.

Cette politique d'égalité entre les femmes et les hommes concerne aussi bien les étudiants que la gouvernance de l'établissement, l'ensemble des personnels ainsi que les

activités d'enseignement et de recherche et porte sur les 5 points suivants :

- nommer un-e référent-e égalité chargé-e de la mise en œuvre de la charte ;
- utiliser des documents de communication non sexistes, non discriminants, non stéréotypés ;
- faire et diffuser un état des lieux statistique sexué ;
- organiser des actions de sensibilisation à l'égalité des femmes et des hommes auprès des étudiants comme du personnel ;
- prévenir toute forme de violence et de harcèlement.

Télécharger la charte égalité entre les femmes et les hommes

Infographie : 66 % d'étudiantes à l'Université Bordeaux Montaigne

R E P È R E S

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur

À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, l'édition 2015 de «Filles et garçons sur le chemin de l'égalité» a été publiée. Cette série de données statistiques qui renseigne sur la réussite comparée des filles et des garçons depuis l'école jusqu'à l'entrée dans la vie active. Elle met en évidence des différences selon les sexes en matière de parcours et de réussite des jeunes, de choix d'orientation et de poursuite d'études entre filles et garçons, qui auront des incidences ultérieures sur l'insertion dans l'emploi ainsi que sur les inégalités professionnelles et salariales entre les femmes et les hommes.



Plusieurs constats :

- Les garçons réussissent toujours moins bien que les filles à l'école. Ils ont plus souvent des difficultés en lecture et poursuivent moins souvent des études longues. Un garçon sur cinq sort de formation initiale sans diplôme, contre un peu plus d'une fille sur dix.
- Les filles obtiennent plus souvent le baccalauréat et plus souvent avec une mention « bien » ou « très bien », notamment en série S.
- La réussite scolaire des filles ne se traduit cependant pas dans la situation professionnelle à la sortie du lycée ou de l'apprentissage : à diplôme équivalent, les filles s'insèrent moins bien dans l'emploi que les garçons.
- Enfin, des différences persistent dans l'orientation et le choix des spécialités, notamment en ce qui concerne les sciences et technologies. Les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique, mais optent moins souvent pour les filières scientifiques : bien qu'en augmentation de 8 points depuis 2000, la part des filles en terminales scientifiques (S, STI2D et STL) atteint à peine 42 % en 2013. Dans l'enseignement professionnel, les filles sont quasiment absentes des spécialités de la production (14 %). Dans le même temps, les femmes sont nettement plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur ; elles demeurent très minoritaires parmi les ingénieurs (29 %) et les docteurs en sciences (38 %).

Consulter Filles et garçons sur les chemins de l'égalité 2015 :

<http://www.education.gouv.fr/cid57113/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-a-l-enseignement-superieur.html>

● Nouveau DU Égalité femmes-hommes

En association avec l'université de Bordeaux (droit, sciences politiques), l'Université Bordeaux Montaigne propose à partir de la rentrée 2015 un **DU Égalité femmes-hommes**, formation en alternance sur un an.



Objectif de la formation :

Les personnes titulaires de ce cursus pourront attester d'une qualification professionnelle pour la conception, la mise en œuvre et la gestion de politiques d'égalité femmes-hommes (lutte contre le harcèlement sexuel, violences faites aux femmes et discriminations relatives au sexe et à l'orientation/identité sexuelle), conformément aux préconisations de la loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014 et des textes et décrets qui s'y rapportent.

La formation mixe l'intervention de professionnels en poste sur ces missions et un contenu universitaire sur les enjeux des missions égalité et sur les cadres juridiques qui les encadrent.

Le rythme de trois jours par mois de septembre à juillet permet aux employeurs de concilier formation du personnel et maintien au poste de travail. Une partie de la formation (stage tutoré) peut être faite à l'intérieur de l'entreprise, au service d'un projet innovant soutenu par l'employeur.

Les cours ont lieu à l'Université Bordeaux Montaigne.

Publics concernés :

Le DU s'adresse en priorité aux personnes en situation d'emploi ou de formation en alternance financée par des partenaires publics ou parapublics :

- personnels travaillant dans les domaines des ressources humaines, de la formation, de l'enseignement, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'orientation, du travail social ;
- personnels en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les violences faites aux femmes, de la lutte contre les discriminations liées au sexe et à l'orientation sexuelle ;
- personnels des collectivités territoriales, organismes publics, associations délégataires.

Niveaux d'entrée :

Pour être admis en formation il faut remplir l'une des trois conditions suivantes :

- être titulaire d'une 3^e année de licence ;
- être fonctionnaire ou assimilé de catégorie B (au minimum) ;
- être admis par Validation d'Acquis Professionnel (3 années d'expérience professionnelle dans le domaine visé).

Tarif pour tous les publics : 2 700 €

Télécharger la plaquette de présentation de la formation

Kits pédagogiques

ONISEP INFOS

VIENT DE PARAÎTRE

publication
régionale



Après le CAP

Rentrée 2015
Académie de Bordeaux
32 pages

Pour toute commande :
Tél. 05 40 54 71 41

Ce guide régional est en cours de diffusion dans les établissements scolaires et en **téléchargement gratuit**
sur : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Publications/En-telechargement>

L'Onisep a réalisé et mis en ligne deux nouveaux kits pédagogiques. Ces outils d'aide s'adressent principalement aux équipes éducatives.

● Découvrir le monde agricole

L'Onisep et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ont réalisé un kit pédagogique pour sensibiliser les collégiens et les lycéens aux métiers et aux formations de l'agriculture. Ce kit invite les élèves à explorer un secteur d'activités souvent méconnu et bouscule les idées reçues sur le monde agricole.

Seront ainsi abordés :

- la place des femmes ;
- les nombreux recrutements à court et moyen terme ;
- la forte élévation du niveau de qualification et de compétences ;
- la prise en compte du développement durable...



Ce kit s'adresse aux équipes éducatives des classes de 6^e à la 2nde. Il est constitué de six séquences organisées selon une logique de progression pédagogique qui peuvent aussi être travaillées indépendamment. Chaque séquence comporte les objectifs, le niveau de classe, les axes du PDMF/PIODMEP, les compétences visées, les modalités de travail, les supports et ressources (fiches métiers, vidéos, outils multimédia...). Les équipes éducatives pourront ainsi travailler sur la découverte du métier d'exploitant-e agricole, les voies de formation, les différents types d'agriculture, les compétences nécessaires pour diriger une exploitation agricole... Les activités prennent la forme de quiz, de jeu de déduction, de production de texte... Les séquences proposent des prolongements et des variantes d'activités sur la thématique traitée.

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Kits-et-activites-pedagogiques/Decouvrir-le-monde-agricole>

● Les Compagnons du Devoir et du Tour de France

Héritier des mouvements de compagnonnage nés au Moyen-Âge, les Compagnons du Devoir et du Tour de France forment chaque année plus de 10 000 jeunes à une trentaine de métiers différents. Toujours attachés à leurs traditions (excellence professionnelle, vie en communauté, tour de France...), les compagnons intègrent néanmoins les évolutions de notre société (féminisation, nouvelles technologies, ouverture internationale et hausse du niveau de qualification).



C'est donc pour faire découvrir ce mode d'apprentissage tant ancestral qu'innovant, que l'Onisep s'est associé à l'AOCDF (Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France) pour vous proposer ce kit pédagogique simple et interactif. Accessible gratuitement depuis le site de l'Onisep, ce kit vous permettra, à partir de six séquences d'activités pédagogiques, de faire appréhender aux élèves l'univers, les métiers et les formations des Compagnons du Devoir et du Tour de France. Attention, des vocations pourraient naître !

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Kits-et-activites-pedagogiques/Les-Compagnons-du-Devoir-et-du-Tour-de-France>



MISE À JOUR

sur www.onisep.fr/bordeaux

INFOS + RENTÉE 2015 DE L'APRÈS BAC

**Les classes préparatoires en Aquitaine
Rentrée 2015**

<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Dossiers/Formations-Diplomes/Les-Infos-plus-de-l-apres-bac>

Rappel

**Pensez à consulter
l'additif/rectificatif
du guide Après le bac
daté du 3 mars 2015**

<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Publications/En-telechargement>



Nouveau site dédié à la découverte des métiers de l'artisanat

En partenariat avec l'Onisep, l'Assemblée permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) lance www.oriente-metiers.org, un site dédié aux collégiens et lycéens pour leur permettre de découvrir les 250 métiers de l'artisanat et leur donner envie de construire un projet professionnel dans ce secteur. Par le biais d'un questionnaire en ligne, le jeune peut découvrir, déterminer ou clarifier ses choix selon ses goûts, ses intérêts et ses choix de vie. Les résultats proposés sous forme de famille de métiers renvoient aux fiches métiers et vidéos du site www.artisanat.info.

À la fin du questionnaire, si le jeune souhaite approfondir son choix professionnel vers un métier de l'artisanat, il est mis en relation avec un conseiller spécialisé de la chambre de métiers et de l'artisanat qui pourra l'accompagner pour trouver la formation la mieux adaptée à son projet professionnel.

L'objectif de ce site est de proposer aux acteurs chargés d'informer et d'orienter les publics dans le cadre des Services publics régionaux de l'orientation (SPRO) un outil d'aide à l'orientation en ligne.



Les concours de la fonction publique

Deux documents numériques, réalisés par l'Onisep de Lyon, font le point l'un sur la fonction publique d'État, l'autre sur la fonction publique territoriale, hospitalière et européenne.

Après un rapide descriptif des spécificités de chacune d'elles, des métiers, statuts et recrutement, ils listent de manière exhaustive les concours donnant accès aux divers ministères. Avec des liens directs permettant les inscriptions et donnant toutes les informations utiles.

Fonction publique d'État :

<http://www.onisep.fr/Media/Regions-Files-et-Images/Rhones-Alpes-Lyon/Pdf/publications-Lyon/Concours-de-la-Fonction-Publique-d-Etat-2015>



Fonction publique territoriale, hospitalière et européenne :

<http://www.onisep.fr/Media/Regions-Files-et-Images/Rhones-Alpes-Lyon/Pdf/publications-Lyon/Concours-de-la-fonction-publique-hospitaliere-territoriale-et-europeenne>





Trouver un job d'été en Europe

SOMMAIRE

- 1. Se préparer..... 12
- 2. Comment chercher 12
- 3. Trouver des offres 13
- 4. Plus d'infos sur les pays 13
- 5. Zoom sur le Royaume-Uni 14
- 6. Plus d'infos..... 14



1. SE PRÉPARER

Quel type de job ?

Un « job » est un petit boulot, un emploi étudiant ou saisonnier qui ne nécessite pas de qualification particulière.

Faites le point sur vos expériences et qualifications pour savoir à quel job prétendre.

En tant qu'européen, vous avez les mêmes droits d'accès à l'emploi que dans votre pays.

<https://ec.europa.eu/eures>

Argent

Vous êtes soumis aux conditions de travail et de rémunération du pays.

Le niveau de rémunération n'est pas très élevé. Prévoyez un budget logement, nourriture et transports.

www.diplomatie.gouv.fr

Langue

Tous les jobs en lien avec du public (clients, touristes, enfants) nécessitent de bien se débrouiller dans la langue du pays.

Évaluez votre niveau en langues avec le Passeport européen de langues :

<http://europass-france.org>

CV

Rédigez votre CV dans la langue du pays ou utilisez le CV européen :

<http://europass-france.org>

Partez avec des lettres de recommandation ou des certificats (BAFA, attestation de secourisme, compétences en nage, ski...) traduits.

Utiles

- **La carte FUAJ** pour l'hébergement en auberge de jeunesse et l'ISIC.

<http://www.fuaj.org/la-carte-d-adhesion>

- **La carte Étudiant international** pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

Commencez à préparer votre projet 3 mois à l'avance car certaines formalités exigent un délai.

Santé et protection sociale

Demandez la carte européenne d'assurance maladie auprès de votre caisse d'assurance maladie au moins trois semaines avant le départ. Gratuite et valable un an, elle atteste de vos droits à l'assurance maladie et facilite la prise en charge sur place de certains frais médicaux.

www.ameli.fr

Pour souscrire une assurance rapatriement ou complémentaire, contactez votre mutuelle ou la Caisse des français de l'étranger.

www.cfe.fr

Banque

Pour le virement de votre salaire perçu à l'étranger, demandez à votre banque si elle a des filiales à l'étranger et le coût de virements financiers.

2. COMMENT CHERCHER

- **Utilisez des mots-clés dans la langue** du pays ou en anglais, pour chercher des offres sur Internet.

- **Préparez votre argumentaire** pour l'entretien de recrutement. Pour un job, il n'y a pas d'exigence de qualifications particulières, mais votre prestation à l'oral fera la différence.

Toutes les expériences sont à mettre en valeur (bénévolat, activités sportives ou culturelles) car elles soulignent votre autonomie, votre capacité d'adaptation, votre esprit collectif, votre ouverture d'esprit.

- **Informez-vous** sur les secteurs qui recrutent et dans quelle région.

Attention aux offres «bidon» : elles promettent un job facile et un bon salaire à condition de payer des frais de dossier, de travailler comme indépendant, voire au noir.

➤ **Vous ne maîtrisez pas la langue du pays ?**

Pensez aux entreprises et restaurants français, aux chaînes internationales de magasins.

➤ **Sans expérience et avec un faible niveau linguistique ?**

Ciblez les jobs peu qualifiés demandant peu de contact avec le public : aide en cuisine, plonge, nettoyage, cueillette, travaux agricoles, manutention...

3. TROUVER DES OFFRES

Les sites généralistes

www.monster.com
www.summerjobs.com
www.anyworkanywhere.com
www.seasonworkers.com
www.holidaybreakjobs.com/
www.eurojobs.com/
www.stepstone.com
www.teli.asso.fr
www.keljob.com
www.iagora.com/
http://jooble.org/
www.aideemploi.com
www.123-emploi.com
http://jobs.goabroad.com/
www.overseasjobs.com/
www.learn4good.com/
www.jobisjob.com/

Tourisme Animation

Les centres de vacances, clubs de vacances, centres sportifs, parcs d'attractions, recherchent des accompagnateurs, du personnel d'accueil ou des animateurs.

www.tourhebd.com/icotour
www.leisurejobs.com/
www.jobanim.com/
www.emplois-espaces.com/

Hôtellerie Restauration

Secteur où les jobs sont les plus faciles à trouver, surtout sans expérience, par petites annonces ou porte-à-porte.

www.lhotellerie-restauration.com
www.hoteljobswop.com
http://sunseafun.com/
www.caterer.com/
www.hotelcareer.com/

Animation en centres de vacances

De nombreuses associations proposent des séjours en centres de vacances pour enfants et adolescents à l'étranger. Conditions souvent exigées : être titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et avoir plus de 18 ans.

www.gincv.com
http://www.neige-et-soleil.com/

Séjours linguistiques

Les organismes de séjours linguistiques à l'étranger peuvent rechercher des accompagnateurs pour les groupes de jeunes qui partent. Une expérience dans l'animation et un bon niveau en langues sont requis.

www.unosel.org
www.loffice.org
www.unse.org
www.eurolingua.com/

Travaux agricoles

Ramassage des fruits et légumes dans des exploitations agricoles.

La durée des missions varie selon l'employeur et la fonction (6 semaines minimum).

Les conditions de travail sont pénibles (8 à 10 heures par jour, 6 jours par semaine), l'hébergement et la nourriture ne sont pas toujours pris en charge.

www.fruitfuljobs.com
www.pickingjobs.com/
www.seasonworkers.com/
www.apcon.nl/



Travail de 4 à 6h par jour dans des
 fermes biologiques en échange du gîte
 et du couvert.
 Pas de rémunération.
 Durée minimum : 3 mois

4. PLUS D'INFOS SUR LES PAYS

Les incontournables

- **Portail européen des services publics de l'emploi** : <https://ec.europa.eu/eures> → Demandeur d'emploi

- **Portail européen de la jeunesse** : <http://europa.eu/youth>

- **ERYICA** : <http://eryica.org/page/member-organisations>
Centres d'information jeunesse en Europe

Allemagne

www.frontalierslorraine.eu
www.arbeitsagentur.de
www.jobs.de

Autriche

www.jugendservice.at
www.ams.at

Belgique

www.leforem.be
www.actiris.be
www.references.be
www.jobscareer.be

Bulgarie

www.jobs.bg/

Croatie

www.hzz.hr
www.moj-posao.net/

Chypre

www.jobscyprus.com

Danemark

www.workindenmark.dk
www.proffice.dk

Espagne

www.turijobs.com
www.turiempleo.com
www.animajobs.com
www.infojobs.net

Estonie

<http://www.est-emb.fr/estonie/tourisme>

Finlande

www.uranus.fi
www.nordjobb.org/fi/

Grèce

www.greeka.com/greecejobs.htm

Hongrie

www.profession.hu/
www.job.hu/

Irlande

www.hoteljobs.ie
www.approachpeople.com
www.cei-dublin.com

Italie

www.lavoroturismo.it
www.infojobs.it/

Lettonie

www.prakse.lv/

Liechtenstein

www.moovijob.com/
www.careerjet.li/

Lituanie

www.ldb.lt/

Luxembourg

http://cij.lu
http://jobs.youth.lu

Malte

www.vacancycentre.com
www.careerjet.com.mt/

Norvège

www.nav.no

Pays-Bas

http://vakantiewerk.
www.seizoenwerk.nl
www.zomerjobs.nl

Polognewww.hrk.pl**Portugal**www.emprego.universia.pt**République tchèque**www.jobs.czwww.najdipracu.cz**Roumanie**www.job-studenti.ro**Slovaquie**www.profesia.sk/en/<http://kariera.zoznam.sk>**Slovénie**www.ess.gov.si<http://delodajalci.mojdelo.com>**Suède**<http://se.jobrapido.com/>

5. ZOOM SUR LE ROYAUME-UNI

L'hôtellerie-restauration est le secteur d'activité où vous trouverez le plus grand nombre d'offres de jobs ; c'est un secteur qui peut embaucher du personnel français, particulièrement en cuisine.

www.hotel-jobs.co.ukwww.hcareers.co.ukwww.caterer.com

Les Jobcentres Plus, services publics pour l'emploi, disposent de plus d'un tiers des offres d'emploi.

Offres, informations et conseils en anglais sur les CV et entretiens d'embauche :

www.gov.uk/jobsearch

- **Portail européen des services publics de l'emploi** : <https://ec.europa.eu/eures> → Demandeur d'emploi

Les incontournableswww.jobcentreonline.comwww.fish4.co.ukwww.holidaybreakjobs.comwww.travailler-en-angleterre.com<https://ec.europa.eu/eures>www.dailyinfo.co.ukwww.hotel-jobs.co.ukwww.hcareers.co.ukwww.caterer.comwww.cei-london.comwww.e4s.co.ukwww.student-jobs.co.uk**Londres**

Trouver des offres

Ici Londres : www.ici-londres.comLoot : <http://loot.com>

Pensez à prévoir un **budget pour le logement et les transports**, les prix étant très élevés.

www.hostelworld.comwww.gumtree.comwww.moveflat.comwww.demenageralondres.com<https://centrechariespeguy.wordpress.com>www.visitlondon.com

La durée limite du **temps de travail** au Royaume-Uni est de 48 heures par semaine.

Le recrutement s'effectue de manière orale et le contrat écrit est donné plus tard (dans un délai maximal de 2 mois).



6. PLUS D'INFOS



Le réseau Information Jeunesse et Eurodesk sont à votre service

Le **CIDJ** (Centre d'information et de documentation jeunesse) à Paris, les **CRIJ**, **BIJ** et **PIJ** présents sur tout le territoire vous informent et vous accompagnent.

www.cidj.com

En Aquitaine : <http://www.info-jeune.net>



Eurodesk France vous guide dans votre recherche d'aides financières (programmes européens, bourses nationales et régionales) et met à votre disposition des informations pertinentes sur les possibilités de se déplacer en

Europe, quel que soit votre projet : études, formation professionnelle, stages, emploi, échanges, rencontres et initiatives de jeunes.

C'est un lieu ressources qui propose un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe.

Actus : www.facebook.com/EurodeskFrance**Infos** : <http://europa.eu/youth>**Réseau** : www.eurodesk.eu**Le portail européen de la jeunesse**

Toute l'info sur la mobilité des jeunes en Europe sont sur :

europa.eu/youth

Ce document a été conçu à partir d'informations mutualisées par le réseau Eurodesk France.

©Eurodesk ij 2015

Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce produit, écrivez-nous : cpeignier@onisep.fr

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine